



SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024 à 18H30

Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

| | | | |
|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| 16 présents | Christophe Reynier-Duval Mariel Martin Christelle Aubertin Béatrice Réhor Jean-Antoine Espinosa Viviane Bécart | Christine Rieu Florian Ricou Mélanie Tricot Sylvie Gourdon Julien Dufay Michèle Bugnet | Maeva Aubertin Michel Légerot Danielle Lopez Jean Benat |
| 3 procurations | Romain Espinosa a donné pouvoir à Jean-Antoine Espinosa | Ghyslaine Eynard a donné pouvoir à Michel Légerot | Nathalie Runser a donné pouvoir à Jean Benat |
| 4 absents | Laure Barnini Anne-Laure D'Alauzier | Jennifer Bremond | Richard Giner |
| Secrétaire de séance | Christelle Aubertin | | |
| Délibération | 11.12.27 | | |
| Objet : | Présentation rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) – eau potable – exercice 2023 | | |
| Rapporteur | Christophe REYNIER-DUVAL | | |
| N° Acte | 8.8 | | |

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 23 septembre 2024 relative à la présentation du rapport sur le prix, la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023.

Conformément aux articles L2224-5, D2224-1 et D2224-3 du Code général des collectivités territoriales, il est fait obligation aux communes et EPCI de mettre à la disposition du public le ou les rapports annuels en question.

En conséquence et après consultation de ses commissions compétentes, le conseil municipal décide :

- De prendre acte de la présentation du rapport sur la qualité du service Eau potable 2023, établi par le délégataire du service public d'eau potable.

Ce rapport est consultable en Mairie par tout citoyen qui en fait la demande.

Pièce annexe :

- RPQS Eau potable 2023

Prise d'acte du conseil municipal

Ainsi délibéré en sa séance le jour,
le mois et l'an que dessus.

Pour extrait conforme
Caderousse le 12 décembre 2024
Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL
La secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN

